

Mairie de MERY SUR CHER

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du jeudi 24 mars 2022

Date de convocation : 15 mars 2022

Présents :

M.AIT-SLIMANE, Maire, M.BEGUIN, Mmes AZEVEDO, GRENON, adjoint(e)s
Mmes BOUILLOT, CHANTEREAU-PRIEUR, CLEMENTINO, DAGOUSSET, TAILLEMITE
MM. GAPTEAU, LE PONNER.

Absents: Mme GRIMONT a donné pouvoir à M AIT SLIMANE
M PIERREL en visio

Secrétaire de séance : Mme GRENON

Ouverture de la séance à 19h05

Approbation de la réunion du conseil municipal du 04 février 2021

Approuvé à l'unanimité des présents

Courrier démission de M DUMERY Nicolas

Lecture du courrier de démission de M DUMERY suite à son départ de la commune
Demande faite au conseil pour le remplacer à son poste de délégué SDIS du Cher (Service Départemental
d'Incendie et de Secours du Cher)
M GAPTEAU seul candidat est élu à l'unanimité

Compte de gestion 2021

Monsieur le maire présente le compte de gestion 2021 établi par le trésorier comptable.

Il en résulte un :

Excédent de fonctionnement : +81 739,63€

Déficit d'investissement : -27.739,93€

Approuvé à l'unanimité des présents

Compte administratif 2021

M AIT SLIMANE quitte la salle

M BEGUIN Thierry est désigné président de séance et présente le compte administratif

Il en résulte un :

Excédent de fonctionnement : +81 739,63€

Déficit d'investissement : -27.739,93€

Approuvé à l'unanimité des présents

Retour de M AIT SLIMANE

Affectation du résultat

Les résultats financiers de la commune sont établis comme suit :

Excédent cumulé de fonctionnement : +235 183,54€

Déficit cumulé d'investissement : - 49 001,68€

Solde des Restes A Réaliser (RAR): - 3558,00€

Besoin de financement : 52 559,68€

Report en fonctionnement : 182 623,86€

Approuvé à l'unanimité des présents

Amortissement

M AIT SLIMANE propose que les amortissements 2021 relatifs aux travaux de voirie soient amortis sur 10 ans soit 1066.65 annuels.

Il rappelle que ces travaux sont financés par notre Communauté De Communes, dans le cadre de ses compétences, et que la commune participe aux financements à travers un fond de concours.

Approuvé à l'unanimité des présents

Arrivée de M DAGOUSSET à 19h45

Taxes

Vu l'augmentations des charges (énergies) et la baisse de certaines recettes, le Maire fait la

Proposition d'augmenter les taux de 1,02 %

Taxe foncière bâti : passe de 33,65% à 34,34%

Taxe foncière non bâti : passe de 25,09% à 25,60%

Approuvé à l'unanimité des présents

Budget 2022

Après travaux et avis de la commission finances, M Le Maire présente des différentes lignes des budgets de fonctionnement et investissement. Les budgets s'équilibrent en recettes et dépenses

En fonctionnement pour un montant de 628 649,86€

En investissements pour un montant de 842 226,68€

Approuvé à l'unanimité des présents

Projet Financement Bouftard

M Le Maire présente le plan de financement

Etat DSIL/DETR : 308 243,14

(Dotations de Soutien à l'Investissement Local / Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux)

Région Centre : 100 000,00€

Dans le cadre du CRST (Contrat Régional de Solidarité Territoriale)

Conseil Départemental du Cher : 47 445,90€

Communauté de Communes Vierzon Sologne Berry : 37 500,00€

Emprunt : 253 000,00€

Fonds propres : 3 166,56€

Projet et plan de financement adoptés à l'unanimité

Dossier Consultation des Entreprises Bouftard

Ouverture des marchés publics pour les différents lots travaux
Approuvé à l'unanimité des présents

Achat épaveuse

La DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques) nous informe que 2 communes ne peuvent partager la propriété d'un bien. M le Maire, après échange avec les élus de Thénioux, propose que Thénioux soit le propriétaire de la machine

Une convention d'utilisation serait établie entre Thénioux et Méry sur Cher.

Montant de l'achat : 33 000€

Projet de Financement:

Communauté de Communes Vierzon Sologne Berry : 13 000€

Méry sur Cher : 6700€

Thénioux : 6700€

TVA : 6600€

Projet et plan de financement adoptés à l'unanimité

Subventions et cotisations à des organismes

Mery Nature demande une subvention de 2500€

Le conseil propose d'accorder une subvention de 2000€

Adopté à l'unanimité des votants

Mme CLEMENTINO (présidente de l'association) et M AIT SLIMANE ne prennent pas part au vote

Cercle historique et patrimoine

Dans le courrier parvenu en mairie, il n'est fait état d'aucune somme

Il est décidé de les contacter afin que nous soit envoyée une demande de subvention chiffrée

Association TGV grand Centre Auvergne

Attribution de 50€

Pour : 12 voix

Abstention : 1

Facilavie (Association d'aide et de services à domicile du Cher)

Attribution : 50€

Adopté à l'unanimité

Questions diverses

➤ *Rencontre avec les conseillers départementaux*

Jean-Pierre CHARLES et Delphine PIETU seront présents à Méry sur Cher le 28 avril à 18h

➤ *Potelets du Canal du Berry*

Suites aux réclamations occasionnées par les potelets en acier installés au centre de la piste aux croisements avec les routes, ceux-ci sont retirés

Le Syndicat du Canal de Berry propose de les remplacer par des potelets en plastique flexibles

Décision du conseil

Pour ces potelets à certains endroits (croisement route du Tertre et route du Platois) : 3 voix
Aucuns potelets : 5
Abstentions : 5

➤ *Présentation projet logements*

Val de Berry

Accord de leur Conseil d'Administration 6 logements T2 et T3 route des Terres et aménagement de 2 logements à l'étage du Bouftard

France Loire

Projet à financer par la commune + don du terrain et pas d'aménagement de l'étage du Bouftard

Le conseil municipal est plus intéressé par le projet Val de Berry certes moins important mais moins couteux pour la commune.

➤ *Cessation d'activité de DOUCEURS DE VILLAGE sur la commune*

M Le Maire nous fait part du courrier nous informant de la cessation d'activité de la boulangerie pâtisserie Douceur de Village à Méry sur Cher, pour des raisons économiques.

M Le Maire et une Adjointe ont rencontré Lionel Maire pour trouver des solutions. Ce dernier arrêtera l'activité de dépôt de pain le lundi 25 avril. M Le Maire et le conseil étudient diverses solutions possibles pour maintenir un dépôt de pain sur la commune.

➤ *Cession de vaccination sur la commune de Mery*

Mme DAGOUSSET informe que le CPTS souhaite organiser une nouvelle cession de vaccination Covid sur notre commune

Date non déterminée à ce jour

➤ Une conseillère demande que les tableaux d'affichage situés sur la commune soient repeints

➤ Mr JACQUET fera valoir ses droits à la retraite au 01 juin 2022, il cessera son activité le 06 avril pour congés payés

Le recrutement pour son remplacement est en cours

Fin du Conseil Municipal à 21h45

Le prochain conseil aura lieu le vendredi 17 juin à 19h